



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Administration économique et sociale

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



## Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA130004404

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention a pour objectif de former des étudiants capables, en tant que managers, d'assurer des prises de décision, avec une orientation thématique vers l'achat, les nouvelles technologies et l'énergie. Les compétences attendues en fin de parcours sont de nature générale, elles sont liées à l'acquisition des fondamentaux du management (fonctionnement de l'entreprise, maîtrise des outils et démarches, maîtrise des langues), avec une forte connotation juridique, notamment dans deux des trois spécialités. La mention comporte les trois spécialités : *Achat international et supply chain management* comprenant deux parcours (un parcours *Achat international* et un parcours *Supply chain management* (SCM)), *Gestion et droit de l'économie numérique* (GDEN) se divisant en deux parcours (*Commerce électronique* et *Droit de l'économie numérique*) et *Gestion et droit des énergies et du développement durable* (GEDD).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si le dossier est mal présenté, il n'en reste pas moins que la mention semble intéressante. Une mention regroupant sans doute des formations de qualité, adossées à une équipe pédagogique certes limitée, mais reconnue. Il manque cependant des données solides pour mesurer l'employabilité des étudiants. Par ailleurs, la spécialité *Achat international et supply chain management* est l'un des fleurons du master, mais on peut douter de la faisabilité d'un parcours SCM compte tenu des autres spécialités en logistique sur la place de Strasbourg (à la Faculté des sciences



économiques et de gestion de Strasbourg (FSEG) et en demande de création à l'Ecole de management (EM) Strasbourg). D'une manière générale, le dossier est très incomplet, notamment sur les résultats du fonctionnement.

- Points forts :
  - Des spécialités sur des thématiques porteuses.
  - Un bon positionnement dans la faculté.
- Points faibles :
  - Un parcours SCM risquant d'avoir du mal à trouver sa place.
  - Une équipe pédagogique à renforcer, notamment en sciences de gestion.
  - Un dossier très incomplet, ayant notamment des difficultés à faire ressortir l'employabilité des étudiants.

## Recommandations pour l'établissement

Le découpage de la spécialité *Achat international et supply chain management* en deux parcours, dont un SCM, pourrait être revu au regard de la présence de la spécialité *Production, logistique, innovation* (PLI) de la FSEG. Un renforcement de l'équipe en Sciences de gestion paraît indispensable. Une mutualisation complète du master 1, sous l'appellation Droit et management, devrait être envisagée. La qualité des documents fournis devrait être améliorée, afin de permettre l'évaluation des flux d'étudiants et de leur employabilité.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.



## Appréciation par spécialité

### Achat international et supply chain management

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Strasbourg

*Etablissement(s) co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité ancienne (20 ans), reconnue à la fois au niveau académique et professionnel en matière de management des achats. Il s'agit de permettre aux diplômés de manager des activités achat. Le dossier met l'accent sur les objectifs scientifiques de la spécialité (transfert de la littérature dans la pratique). Cette spécialité comprend deux parcours (*Achat international* et SCM).

- Appréciation :

La réputation de la formation est excellente. La création du parcours SCM pose toutefois un gros problème compte tenu de l'existence d'une offre de formation déjà solide sur la place strasbourgeoise (spécialité de la mention *Management des projets et organisations*).

Il aurait fallu faire apparaître de manière explicite dans le dossier l'aptitude de la spécialité à fournir les outils et démarches de management des achats, ainsi qu'une employabilité satisfaisante des étudiants.

Notons que le document présenté n'est pas correctement rempli. Des maquettes de cours incomplètes, des informations lapidaires et partielles, etc. rendent difficile l'évaluation de la formation. On ne peut que regretter la médiocre qualité du dossier fourni.

- Points forts :

- Une expérience ancienne et éprouvée en achat.
- Une bonne employabilité des étudiants.

- Points faibles :

- Une équipe restant de taille réduite, et devant être consolidée avec des compétences SCM.
- Une « spécialisation » finalement faible en volume horaire en master 2.
- Un dossier très mal présenté.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de continuer à cultiver le positionnement Achat, qui place la spécialité parmi les masters de référence en France. En revanche, la création du parcours SCM ne devrait pas être envisagée en l'absence de consolidation de l'équipe par des compétences logistiques. La qualité des documents fournis devrait être améliorée afin de permettre une évaluation adéquate de la formation.



## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.



## Gestion et droit de l'économie numérique

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Strasbourg

*Etablissement(s) co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de permettre aux diplômés de piloter un projet dans le contexte de l'économie numérique (plateformes collaboratives, e-learning, etc.). La spécialité veut doter les étudiants d'une solide culture à l'interface entre droit et management, dans le contexte porteur de l'économie numérique. La spécialité comprend deux parcours, l'un en *Commerce électronique*, l'autre en *Droit de l'économie numérique*.

- Appréciation :

Une spécialité bien assise, sur un marché porteur. La faiblesse des effectifs du parcours *Droit de l'économie numérique* pose problème. On doit regretter un document non correctement renseigné, des maquettes de cours incomplètes, des informations lapidaires et partielles, etc.

- Points forts :

- Un mixage entre droit et management.
- Un marché porteur au niveau de l'emploi.

- Points faibles :

- La faiblesse de l'ouverture internationale, surprenante à Strasbourg.
- La faible attractivité, notamment pour le parcours *Droit de l'économie numérique* (moins de 10 étudiants).
- Un dossier de qualité médiocre.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de mieux renseigner le dossier afin de permettre une évaluation sérieuse de la formation. Les effectifs devraient absolument être stabilisés, ils sont trop faibles en l'état. Il serait peut-être intéressant de fusionner les deux parcours autour d'une seule et même spécialité afin de parvenir à des effectifs suffisants.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.



## Gestion et droit des énergies et du développement durable

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université de Strasbourg

*Etablissement(s) co-habilitation(s) :*

Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de former des juristes et des gestionnaires aux enjeux du développement durable, sans leur inculquer des connaissances environnementales pointues, mais en les préparant aux « métiers verts ». La spécialité souhaite mettre sur le marché des spécialistes en gestion des énergies au regard de la nécessité de prendre en compte l'urgence du développement durable.

- Appréciation :

Cette spécialité se positionne sur un secteur porteur, et s'appuie sur une équipe solide. On peut déplorer la relative faible place laissée au management durable, au profit du droit. L'effectif reste beaucoup trop réduit pour une spécialité. Regrettons, encore une fois, un document non correctement rempli, des maquettes de cours incomplètes, des informations lapidaires et partielles, etc.

- Points forts :

- Un secteur porteur en termes d'emploi.
- Un partenariat intéressant avec l'ENGEES.

- Points faibles :

- Une faible attractivité.
- Une maquette déséquilibrée au profit du droit.
- Pas de réelles informations sur l'employabilité des diplômés.

## Recommandations pour l'établissement

Autour d'un projet pédagogique stimulant, il serait nécessaire de renforcer l'aspect management. En outre, il serait utile d'étudier les moyens de rendre cette spécialité plus attractive, d'autant plus que le développement durable est particulièrement porteur. La qualité des documents fournis devrait être améliorée afin de permettre une réelle évaluation de la formation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.





# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n°S3MA130004404

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

### **Commentaires sur l'appréciation générale de la mention**

D'une manière générale, l'évaluation de l'AERES reconnaît le caractère novateur de la formation en insistant particulièrement sur les thématiques porteuses des spécialités ainsi que sur le bon positionnement de la formation au sein de la faculté. C'est la raison pour laquelle, l'évaluation de l'AERES (note obtenue : C) nous semble sévère.

Certes, l'AERES pointe également des faiblesses et recommande notamment un renforcement de l'équipe pédagogique en sciences de gestion. La Faculté œuvre dans le sens d'un tel renforcement. Elle a notamment transformé un poste de Professeur des Universités en histoire du droit (03) en Professeur des Universités en sciences de gestion (06) et obtenu la création d'un poste de Maître de Conférence en Sciences de gestion au 1<sup>er</sup> septembre 2011. Malheureusement, le poste de professeur en gestion est actuellement vacant (l'enseignant qui l'avait obtenu avait un profil «e-marketing» mais a décidé de rejoindre pour des raisons familiales l'université de Toulouse). Ce poste sera à nouveau pourvu prochainement.

Concernant les autres commentaires de l'AERES, plus spécifiques à chaque spécialité, ils font l'objet des réponses suivantes.

## **I) Spécialité : Achat International et Supply Chain Management**

### **1) Commentaires relatifs à l'appréciation.**

#### *1.1 Critique du projet d'ouverture d'un parcours SCM*

Alors que l'évaluation de la spécialité Achat International apparaît plutôt favorable, le projet d'ouvrir en complément un parcours SCM (Supply Chain Management) est jugé négativement. La principale critique justifiant ce jugement porte sur le fait que des formations concurrentes existeraient déjà à Strasbourg (à la FSEG), ou seraient en voie de création (Ecole de management).

Cette critique est «contestable» pour les raisons suivantes. D'une part, la spécialité «Logistique» offerte par la FSEG est en fait une spécialité «Logistique de production», c'est-à-dire qu'elle est relative à l'organisation des flux de matières à l'intérieur des entreprises (des organisations), ce qui constitue un domaine très différent du SCM. Ce point de vue est renforcé par le fait que la formation «Logistique» de la FSEG constitue une spécialité de la mention «Management des projets et organisations», qui est en fait une spécialité très «généraliste» et qui ne prépare pas à des métiers spécifiques. Cette formation apporte plutôt une «culture générale» en management de la production.

En ce qui concerne le projet de l'Ecole de Management (EM), il est également principalement centré sur la «logistique de production». Une preuve en est que le responsable de ce projet à l'EM est un enseignant qui relève de la 61<sup>ème</sup> section, sachant qu'il est permis de constater que ce responsable a échoué à la qualification MCF en 2010/2011 et 2011/2012.

Cet état de fait implique qu'actuellement les entreprises régionales font plus confiance à la Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion (FDSPG) pour répondre à leur besoin en compétences en SCM, qu'à l'EM ou même à la FSEG. Ainsi, c'est à l'incitation de ces entreprises que le projet SCM a été élaboré. Si nécessaire, des attestations d'entreprises allant dans ce sens peuvent être fournies.

Par ailleurs, il faut savoir que la quasi-totalité des enseignants de l'EM ayant des compétences en «logistique» viennent de démissionner, ce qui implique que l'EM aura des difficultés à ouvrir cette formation à court et moyen terme.

Enfin, il est incontestable que dans les entreprises, le SCM est devenu aujourd'hui une fonction plus stratégique que la fonction Achat, dans la mesure où le SCM englobe la gestion de l'ensemble des activités qui relient les fournisseurs (en amont de l'entreprise), aux clients (en aval de l'entreprise). Par conséquent, d'un point de vue pratique, le SCM offre des perspectives de carrière plus attractives que la fonction Achat. C'est ce que les évolutions de carrière récentes de nos plus anciens diplômés tendent à confirmer. Par exemple, le parrain de la promotion 2011/2012, Mr David Journet (promotion 1996 de l'ex DESS Achat International) a été nommé récemment «Directeur Logistique et SCM» de la division «Transport ferroviaire» chez Alstom, après avoir occupé le poste de Directeur Achat de cette même division.

#### *1.2 Critique du manque d'informations explicites relatives à l'employabilité des étudiants.*

A cette période de l'année, il n'est pas possible de fournir des informations précises relatives à l'employabilité de la promotion 2011/2012, sachant que pour cette formation la période de formation ne prendra fin que le 9 septembre.

En revanche, de 1992/1993 à 2010/2011, environ 80 % des étudiants ont été recrutés par les entreprises qui les avaient accueillis en stage, directement en prolongement du stage. Cela signifie implicitement que les entreprises jugent que les étudiants formés aux techniques et stratégies d'achat international dans le cadre de notre master disposent des compétences nécessaires pour être employés dans un service Achat.

Concernant l'employabilité «générale» de nos étudiants, notre enquête annuelle prouve que 95 % des étudiants sont recrutés dans un délai court à l'issue des études (moins de 3 mois). Seuls les étudiants qui ne font pas preuve d'une flexibilité suffisante sont encore en recherche d'emploi au-delà d'une période de 3 mois.

Par ailleurs, nos diplômés font des carrières en parfaite relation avec la durée de leur ancienneté. Par exemple, plusieurs diplômés des années 1990 gèrent un portefeuille d'achat pour un montant supérieur à 1 milliard d'euros. D'autres anciens ayant obtenu leur diplôme il y a plus de dix ans occupent des fonctions de direction générale des Achats dans de grandes entreprises multinationales (directeur – trice - du Global Sourcing).

Enfin, il est à noter que plus de 90% de nos anciens étudiants (même ceux des premières promotions) poursuivent leur carrière au sein de la fonction Achat ou SCM, ce qui est un critère de leur bonne employabilité. A ce sujet il est notable que la majorité des étudiants considèrent que le mémoire de fin d'études constitue un travail très contraignant. Cependant, les mêmes personnes jugent quelques années plus tard que l'expérience acquise lors de la composition du mémoire constitue une compétence distinctive, qui exerce une influence positive sur les perspectives de carrière.

Pour permettre de porter une appréciation plus précise sur l'employabilité des personnes que nous avons formées, nous tenons à disposition des évaluateurs le fichier des membres de l'ADAIS (réseau des anciens), qui recense actuellement plus de 600 personnes, sachant que notre fichier n'est pas exhaustif.

### *1.3 Critiques relatives aux maquettes incomplètes.*

Des informations apportées initialement pour compléter les formulaires AERES n'ont pas été conservées en mémoire par le système informatique de l'université suite à des défaillances. Ensuite, compte tenu des délais courts, les formulaires ont été remplis en urgence, ce qui explique les faiblesses relevées au plan de la forme.

Cependant, compte tenu du classement de la mention Achat International par le «Guide SMBG», qui est aujourd'hui un guide reconnu en matière d'évaluation des Masters, de nombreux critères pouvant être considérés comme des « standards » pour évaluer une formation sont aisément disponibles. Ces critères constituent des éléments « objectifs » pour évaluer notre formation. A ce titre, il est notable que notre master a été classé par SMBG meilleur master universitaire «Achats» en 2010, 2011 et 2012. Toutes catégories confondues (écoles comme l'ESSEC ou l'EM Lyon, ou encore le MAI de Bordeaux Management School incluses), nous avons été classés en 5<sup>ème</sup> position en 2010, 4<sup>ème</sup> en 2011 et à nouveau en 5<sup>ème</sup> position en 2012. Compte tenu de nos moyens comparatifs, ces rangs constituent une reconnaissance indéniable de la qualité du travail fourni par notre équipe.

### *1.4 Critique du volume horaire*

Le volume horaire proposé dans le projet de maquette initial a été défini en fonction des impératifs fixés par le Ministère, qui prévoyait un volume de 350 heures d'enseignement pour un Master 2. Cependant, dans la mesure où depuis la rentrée 2011/2012 notre programme est offert selon le régime de « l'apprentissage », nous disposons maintenant des moyens nécessaires pour proposer un programme plus complet. C'est ainsi qu'en 2010/2011, le volume horaire du programme a été de l'ordre de 550 heures. Pour le prochain contrat, il est envisagé de maintenir ce volume horaire.

## **2) Commentaires relatifs aux recommandations**

En ce qui concerne le projet d'ouverture d'un parcours SCM, nous sommes conscients du fait que l'équipe doit être consolidée. A ce propos, il est prévu à court terme d'acquérir les compétences nécessaires d'une part auprès du réseau des anciens (ADAIS) et, d'autre part, auprès d'autres professionnels et d'universités partenaires françaises et étrangères. A ce sujet, il faut mentionner qu'un projet de partenariat est en cours d'élaboration avec une université de Hambourg spécialisée uniquement dans le domaine de la Logistique. Ce projet de partenariat porte sur des échanges d'étudiants et d'enseignants, ainsi que sur des recherches communes.

En outre, à la suite d'une mutation, un MCF en poste dans la filière AES depuis le début 2011 est actuellement en «reconversion», dans la perspective de prendre la responsabilité du parcours SCM. Il s'agit de Mr Wilfrid Azan.

Enfin, dans la mesure où le renforcement de notre équipe serait soutenu par le Ministère, il est évident que le recrutement porterait en priorité sur une personne titulaire de compétences en SCM.

Pour conclure, nous nous tenons à disposition des évaluateurs de l'AERES pour apporter toutes les informations pouvant être jugées nécessaires pour mieux évaluer notre programme en Achat International.

## **II) Spécialité : Gestion et droit des énergies et du développement durable**

### 1. Observations relatives à la faiblesse des effectifs

Concernant les effectifs du Master 2 GEDD, il est observé par l'AERES qu'il est « beaucoup trop réduit ». C'est plus un choix délibéré de l'équipe pédagogique qu'un manque d'attractivité du diplôme. Pour l'année universitaire 2011/2012, il y a 17 étudiants inscrits alors qu'il y avait plus de 150 dossiers de candidature. Limiter les effectifs s'explique par des raisons pédagogiques et pour garantir la cohérence du groupe qui provient de plusieurs parcours de formation : AES, Droit, Ingénieurs... Un nombre d'étudiants variant entre 15 et 20 permet notamment de garantir un suivi optimal de la gestion de projet en groupes et de la gestion du blog. Par ailleurs, les attermoissements de la France quant aux énergies renouvelables insécurisent le marché de l'emploi à court. C'est pourquoi, l'équipe pédagogique (qui suit avec attention l'observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte) souhaite ne pas créer des promotions pléthoriques qui ne trouveraient pas rapidement de premier emploi.

### 2. Observations relatives à la présentation des maquettes

Concernant l'observation de l'AERES selon laquelle les maquettes de cours sont incomplètes, le tableau descriptif des enseignements (CM, TD), du travail personnel étudiant, avec les volumes horaires correspondants et les modalités d'évaluation figuraient dans le dossier aux pages 96 et suivantes.

### 3. Observations relatives au déséquilibre de la maquette

Concernant le « déséquilibre de la maquette au profit du droit » et la « relative faible place laissée au management durable », les observations de l'AERES appellent plusieurs remarques :

- L'orientation juridique du master II GEDD est en adéquation avec la philosophie globale de la filière AES qui donne, conformément à la politique de la Faculté, une place privilégiée au droit à côté de l'économie et de la gestion dès la 1<sup>ère</sup> année de licence.
- L'équipe pédagogique n'a pas voulu concurrencer l'Ecole de Management de Strasbourg qui propose un diplôme spécifiquement orienté vers le management durable. Ce choix s'inscrit dans une logique de cohérence des formations entre deux composantes de l'établissement.
- L'importance du droit dans la formation correspond aussi à une attente de l'ENGEES : si les ingénieurs de l'ENGEES ont de sérieuses bases dans le domaine de l'économie et de la gestion, le même constat ne peut être dressé pour le droit et il est donc important de renforcer leur formation juridique.
- Par ailleurs, le tableau des cours du Master II GEDD qui a été transmis à l'AERES démontre que si le droit occupe une part importante de la formation, elle n'est pas exagérée. Ainsi dans le semestre 3, les enseignements juridiques ne représentent que 78 h (S3. UE 2 et S3. UE 3) sur un total de 228 h (sauf à considérer tous les enseignements de RSE/RSO comme des enseignements juridiques, ce qui n'est pas le cas puisque l'unité S3.U5 « Contexte juridique de la Responsabilité Sociale et Environnementale de l'entreprise et des collectivités territoriales » associe des enseignants de droit, de gestion et d'économie). Quant au semestre 4, il faut différencier les deux options ; l'option RSE/RSO dans laquelle le droit est nettement minoritaire et l'option investissement et achat durables dans laquelle le droit représente la moitié des enseignements. On voit donc que sur les deux semestres et quelle que soit l'option retenue, l'enseignement juridique est certes important mais est loin d'être prépondérant.

#### 4. Observations relatives à l'employabilité des diplômés

Sur ce point, les observations de l'AERES suscitent les remarques suivantes :

- Tout d'abord, l'offre de stages a toujours été supérieure aux besoins de la filière depuis la création du diplôme.
- Ensuite, malgré le moratoire de 2010 qui a marqué l'arrêt de l'achat obligatoire par EDF des énergies photovoltaïques et la suppression des dispositifs fiscaux d'incitation, la très grande majorité des diplômés des deux premières promotions ont trouvé un emploi dans le secteur de l'économie verte ou dans des structures privées et publiques qui commencent à créer des services dédiés au développement durable. Par ailleurs, le marché de l'emploi en Allemagne et en Suisse est demandeur de spécialistes d'énergies renouvelables et de développement durable. Toutefois, il faut déplorer que le niveau linguistique des étudiants est généralement insuffisant pour une embauche immédiate, et qu'il n'est pas possible en master 2 de remédier à cette situation.
- Enfin, il convient d'observer que la création de cette spécialité est destinée à accompagner la politique générale européenne des 20/20/20 et doit s'inscrire dans la durée.

### **III) spécialité : Gestion et droit de l'économie numérique**

#### 1. Concernant la faiblesse des effectifs du parcours Droit de l'Économie Numérique (DEN)

L'insuffisance des effectifs s'explique principalement par la date tardive de sélection des candidats.

Jusqu'à présent, en effet, la sélection des candidats s'effectuait en octobre/novembre et les enseignements débutaient en décembre. Ce calendrier était lié à des raisons historiques de logistique : la formation s'adressant essentiellement à des candidats en formation continue, il paraissait alors préférable de la faire coïncider avec l'année civile (bilan comptable des entreprises).

Naturellement, cette sélection tardive s'effectuait dès lors sur un nombre réduit de candidats n'ayant pas encore fait leur choix à la fin de l'année.

Nous avons remédié à cette faiblesse. À partir de la rentrée de septembre 2012, les deux parcours seront désormais intégrés dans le calendrier général de la Faculté, avec une sélection des candidats en juin. La sélection s'effectuera donc sur un nombre plus important de candidats et non plus seulement sur les « retardataires ». Les enseignements débiteront en septembre.

#### 2. Concernant la faible attractivité du parcours Droit de l'Économie Numérique (DEN)

Le parcours Droit de l'Économie Numérique (DEN) s'adresse avant tout à des étudiants juristes chefs de projets, avec une appétence à la mise en œuvre d'outils du web 2.0 et une ouverture multidisciplinaire.

Ce profil ouvert est difficile à installer dans une région comme l'Alsace où la stratégie numérique peine à se dessiner. Il faut évidemment du temps.

Cependant, des signes positifs sont apparus depuis le début de 2012 dans l'environnement local :

- la Chambre de Commerce Régionale vient de se doter d'une « Direction de l'Économie Numérique » pour inciter les entreprises à utiliser les TIC comme bras de levier de leur compétitivité :
- l'Agglomération Strasbourgeoise a lancé une politique numérique avec une approche « Green and Connected City » (ville verte et connectée)
- le secteur santé s'est doté d'un Groupement de Coopération Sanitaire, dit « GCS e-santé Alsace » (devenu Alsace « E santé en 2012 ») et le Conseil Général 67 déploie sa politique TIC santé pour l'autonomie.

Les possibilités de stages et d'emplois dans cette filière se renforceront donc dans la région.

Par ailleurs, les besoins de compétences sur le marché transfrontalier sont déjà importants : le Bade Wurtemberg et la Suisse ont un chômage structurel très bas et ont largement ouvert leur marché de l'emploi. Un seul bémol : le niveau de langue exigé tant en allemand qu'en anglais, est encore un frein pour certains de nos étudiants non germanophones ou anglophones. La filière a pointé ce problème et stimule la pratique de l'anglais à travers une « semaine internationale » commune. Elle impose la maîtrise d'un glossaire technique et juridique obligatoire.

### 3. Concernant le manque d'ouverture à l'international

La formation est tournée vers les entreprises et vers les universités étrangères.

**(1) Lien avec les entreprises étrangères** : les partenariats avec les acteurs du Rhin Supérieur sont établis notamment au travers de « l'Inter cluster IT2RHINE » (réseaux d'entreprises franco-allemand-suisse des technologies de l'information). Les enseignants de la formation appartenant aux centres de recherche CDE et CEIE se sont associés à ce partenariat en avril 2012 pour déposer un projet de recherche transfrontalier, dit projet de « recherche-action » IT2RHINE 2020 e-commerce. Ils apporteront leur expertise juridique et définiront les caractéristiques juridiques du marché de l'e-commerce dans le Rhin supérieur. Ils analyseront notamment les défis du e-commerce transfrontalier pour les acteurs (e-marchands, B2B, B2C, C2C) et pour les méthodes de vente (négociations, vente, livraison...), afin d'évaluer les contraintes juridiques de l'e-commerce transfrontalier.

**(2) Lien avec les universités étrangères** : ce partenariat IT2RHINE permettra d'établir des relations avec diverses universités allemandes.

Des liens sont d'ores et déjà créés et des échanges Erasmus sont possibles avec :

- l'Université technique de Kaiserslautern
- l'Université de Ravensburg-Weingarten
- l'Université de Worms

Des partenariats sont en cours de négociation pour la spécialité avec :

- l'Université de Staffordshire dans les Midlands ; dès la rentrée 2012, des cours seront mis en place avec cette Université en direct et en visioconférence.
- l'Universiapolis, Groupe ISIAM à Agadir au Maroc.

Des enseignants allemands et anglophones participent en outre à la maquette pédagogique. Ces partenaires offrent des stages à nos étudiants germanophones et anglophones.

Mais là encore, dans l'ensemble, le niveau de langue est malheureusement insuffisant en allemand pour développer un cursus franco-allemand complet. Ce problème est récurrent. Il a bien sûr été repéré par les instances régionales et le pôle Emploi. À son niveau, la formation Master 2 ne peut pallier complètement cette regrettable insuffisance linguistique. Une politique générale et précoce, mise en place de renforcement des langues est nécessaire en amont.

### 4. Présentation de qualité médiocre

Le tableau était déjà dans le dossier évalué (p. 86 et suivantes) et comprenait l'ensemble des cours de la formation, ainsi que les volumes et crédits ECTS y afférent.

Les semestres 1 et 2 sont communs aux trois spécialités au titre du master 1 AES. Ils sont présentés *supra*. Pour éviter des redites, ne sont présentés que les semestres 3 et 4 de cette spécialité.